

# Mairie de Lantenay

## Conseil municipal

### COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2017

Convocation du : 20 / 02 / 2017

Présents : H. LEROY, A. PERTREUX, O. ADAMOWICZ, D. BRUNET, S. GILGENKRANTZ, J. MARCHAS, J.P. MIALON, C. PELLEGRINI, F. RONDOT, A. SAVRE

Excusée : A. GUILLOT – SUDAN

#### SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE M. LE MAIRE

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est validé.

#### **1) Travaux 2017**

- Sur le Budget Principal de 2017, seule la réfection de la toiture du logement de la Poste est prévue. Un premier devis a été reçu, de la part de l'entreprise MALOD-FAILLET-GROSGURIN de JUJURIEUX, pour environ 26 000 € TTC : il comprend le remplacement de la couverture du toit et d'éléments de charpente, l'isolation, ainsi que la pose d'une porte de garage neuve. La pose du plancher et la peinture dans l'église, budgétisés et engagés en 2016, seront également réalisés en 2017.
- Sur le budget Assainissement, une partie du réseau d'évacuation des eaux pluviales sera renouvelée. Le revêtement de la route sera remplacé, dans les endroits où il a été le plus endommagé par les travaux. Enfin, le raccordement du bas du TREMBLAY au réseau d'assainissement collectif est à l'étude : il concerne quatre habitations, et avait été dans un premier temps écarté en raison de son coût estimé. Le montant des subventions accordées à la commune, supérieur à ce qui était prévu, rend désormais ce raccordement envisageable. Un chiffrage plus précis a été demandé au cabinet MERLIN : une décision sera prise, en fonction du montant des travaux.

#### **2) SIEA : Nomination d'un délégué supplémentaire**

M. Jacques MARCHAS est désigné deuxième délégué suppléant auprès du SIEA.

#### **3) CCHB : Délibération PLUIH (Projet Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat)**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUIH.

#### **4) Terrain de football de LANTENAY**

La réponse des présidents de l'ESMCV (Entente Saint Martin Combe du Val) au courrier de M. le Maire n'a pas répondu pas aux questions posées par le Conseil Municipal concernant l'avenir du terrain de football de LANTENAY. Il semble néanmoins évident qu'il n'est l'objet d'aucun projet d'aménagement ou d'utilisation.

Le local des vestiaires est sous la responsabilité de la commune de LANTENAY, et non de la CCHB. Il est si délabré qu'il ne pourra pas être réhabilité : il sera donc démoli, pour des questions de sécurité. M. le Maire va convoquer les responsables de l'ESMCV pour les informer de cette décision.

## 5) Vote des Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2016 - Budget Principal et Budgets Annexes

M. le Maire présente les Comptes Administratifs 2016, et répond aux questions des conseillers municipaux.

		Dépenses	Recettes	Solde
Budget Principal	Fonctionnement	256 971,14 € (*)	303 611,05 € (*)	+ 46 639,91 €
	Investissement	59 737,47 € (**)	79 439,04 €	+ 19 701,57 €
Budget bois		11 720,71 €	38 094,21 €	+ 26 373,50 €
Budget Eau	Fonctionnement	34 914,59 €	77 858,92 €	+ 42 944,33 €
	Investissement	509 630,66 €	621 758,06 €	+ 112 127,40 €
Budget Assainissement	Fonctionnement	21 965,19 €	15 943,48 €	- 6 091,71 €
	Investissement	894 727,81 €	1 124 992,75 €	+ 230 264,94 €

(\*) Pour mémoire, le Budget Prévisionnel 2016 était équilibré à 275 000 € en dépenses et recettes.

(\*\*) Cette somme représente le déficit antérieur reporté de 2015.

Sous la présidence de M. le Premier Adjoint, les Comptes Administratifs sont adoptés à l'unanimité, chapitre par chapitre.

## 6) Questions diverses

- Situation de trésorerie : La commune dispose à ce jour de 358 538.34 euros.
- Recensement : La commune de LANTENAY a gagné 14 habitants depuis le dernier recensement, ce qui représente une hausse de 5,36 % de sa population. Cette population s'établit aujourd'hui à 282 habitants.
- CCHB : La CCHB décide d'installer une Conférence Intercommunale du Logement, conformément à la législation. Tous les maires en sont membres de droit.
- Il est porté à l'attention du Conseil Municipal que le car scolaire de 6h45, à destination de BELLIGNAT, continue d'emprunter le chemin de la Cornette, malgré l'arrêt des travaux. M. le Maire écrira à la régie des transports à ce sujet.

## 7) Comptes rendus de diverses réunions

- SIEA : Le SIEA continue d'emprunter pour financer le développement du Réseau LieAin. La hausse de la cotisation des communes va se poursuivre.
- CCHB, Conseil Communautaire : Un grand plan d'économies et de vente d'actifs a été engagé. Les subventions aux associations vont diminuer sensiblement.
- Assemblée Générale des donneurs de sang : Le nombre de donneurs a baissé en 2016. L'année 2017 débute en revanche de manière plus encourageante.

Fin de la réunion à 22h30